

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22073**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur spécialisé en assemblage, parachèvement, finition

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites	Déléguée

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3066 - Plasturgie

Code(s) NSF :

225s mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le CQP Plasturgie Opérateur spécialisé en matériaux composites est en lien avec le métier d'Opérateur(trice) de fabrication de pièces à partir de matériaux composites.

Le (la) titulaire du CQP Plasturgie Opérateur spécialisé en matériaux composites réalise à l'unité ou en série, à partir d'un moule, par applications successives ou simultanées d'armatures (fibres ou composites) et de résine, les différentes pièces nécessaires à la construction d'un produit fini (ouvrage).

Il (elle) réalise des opérations d'assemblage et de finitions.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

- Ø Préparation des produits et éléments entrant dans la composition des pièces
- Ø Préparation du poste de travail et des outils
- Ø Réalisation des opérations de fabrication de pièces en matériaux composites
- Ø Réalisation des opérations de retouches, finitions et assemblage
- Ø Réalisation des auto-contrôles de qualité de produits
- Ø Renseignement des outils de suivi de l'activité (tableau de bords de production, relevés d'incidents, qualité...)
- Ø Entretien et maintenance des outils

Les capacités attestées :

Compétence 1 - Identifier, traiter des données, des plans et schémas techniques et adapter les solutions techniques

Compétence 2 - Préparer la production

Compétence 3 - Mettre en oeuvre les techniques de fabrication de matériaux composites selon les consignes écrites et/ou orales disponibles au poste de travail

Compétence 4 - Mettre en oeuvre les opérations d'usinage et de finition des pièces en matériaux composites selon les consignes écrites et/ou orales disponibles au poste de travail

Compétence 5 - Analyser la qualité et la conformité des produits en fonction de normes et de consignes établies Compétence 6 - Mettre en oeuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 7 - Repérer, résoudre des dysfonctionnements ou problèmes techniques et réaliser des opérations techniques simples et un entretien de 1er niveau des outils

Compétence 8 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 9 - Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Plasturgie Opérateur spécialisé en assemblage, parachèvement, finition exercent leur activité sur les sites de production de la branche Plasturgie, au sein du service de production

Agent de fabrication, opérateur (trice)

Codes des fiches ROME les plus proches :

H3303 : Préparation de matières et produits industriels (broyage, mélange, ...)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les compétences suivantes sont évaluées :

Compétence 1 - Organiser et préparer le poste de travail

Compétence 2 - Mettre en oeuvre des opérations de fabrication (assemblage, parachèvement, finitions ...) selon les consignes orales et/ou écrites disponibles au poste de travail

Compétence 3 - Vérifier la qualité et la conformité des produits

Compétence 4 - Mettre en oeuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 5 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 6 - Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

Dans le cadre d'un parcours de développement des compétences, les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

- Une observation en situation professionnelle
- Un entretien avec le candidat portant sur les activités réalisées au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience, l'évaluation du candidat s'appuie sur l'expérience du candidat, à partir d'une observation, d'une analyse des situations professionnelles rencontrées et d'un dossier renseigné par le candidat.

L'évaluation est réalisée par deux évaluateurs : un professionnel ayant une connaissance professionnelle actualisée du métier ciblé, du procédé et des outils utilisés par le candidat et un évaluateur CQP Plasturgie. Elle s'appuie sur un guide d'évaluation des compétences.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
En contrat de professionnalisation	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Même jury

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé «Opérateur spécialisé en assemblage, parachèvement, finition» avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2020. Organisme certificateur : Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la plasturgie - Fédération de la plasturgie et des composites

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire National Paritaire Prospectif des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la Plasturgie
<http://www.observatoire-plasturgie.com>

Autres sources d'information :

Fédération de la Plasturgie et des Composites : www.laplasturgie.fr
 Fédération de la Plasturgie et des Composites

Lieu(x) de certification :

Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites : Île-de-France - Paris (75) [CNP de la Plasturgie]

CNPE de la Plasturgie
 125 rue Aristide Briand - 92300 Levallois-Perret

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

Historique de la certification :

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la rénovation du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle de la Plasturgie.

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la création du Certificat de Qualification Professionnelle de la Plasturgie Opérateur spécialisé en assemblage parachèvement finition